Image not found or type unknown

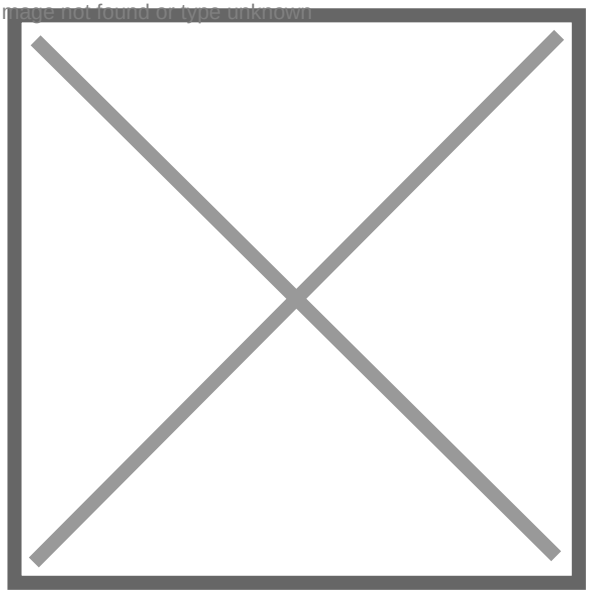

renseignement pour mettre dehors une ex

Par **hamarat07**, le **31/05/2022** à **14:45**

Bonjour je voulais savoir comment on peux faire pour mettre une ex dehors quand t'elle l'occupe les lieux de force de la maison de mon compagnon . Il est locataire d'une maison a ambares il a laisser un delai pour qu'elle trouve une maison ailleur et là sa fait trois ans qu'elle scoite sa maison . Elle ne détien aucun bail , la maison est au nom de mon compagnon elle refuse toute les propositions de logemement que les mairie lui fond . A la CAF elle est aller dire qu'elle etait héberger gratuitement hors ses faux puis qu'elle force l'occupation . La gendarmerie et venu chez mon compagnon parce que il voulais récuperer les deux pieces du bas elle la refusé d'ouvrire la maison du coup nous avons appeler la gendarmerie il se son déplacer pour venir constater et il lui on bien dit que si mon compagnon voulais la mettre dehors avec ses meuble qu'il avais tout a fait le droit légalement . Pendent trois ans je les héberger parce qu'il avais qu'un garage ou il dormer . Il paye son loyer depuis trois ans là financierement on peux plus nous sommes sur là paille a cause d'elle on veux qu'elle dégage . La maison et complétement déterioré a causé des quatres chiens qui vie dedans sa s'en mauvais intérieur et exterieur elle laisse les éscrément de ses chiens dehort elle ramasse rien . Comment pouvons nous nous en débarasser et peut on lui faire enlevé ses chien . cdlm

Par **Visiteur**, le **31/05/2022** à **16:13**

Bonjour

Je me permets de rendre votre texte un peu plus lisible.

"Bonjour

Je voulais savoir comment on peux faire pour mettre une ex dehors quand elle occupe de force de la maison de mon compagnon .

C'est une location, il a laissé un delai pour qu'elle trouve une maison ailleurs et cela fait trois ans qu'elle quatte chez lui.

Elle ne détient aucun bail , la maison est au nom de mon compagnon et elle refuse toute les propositions de logement que les mairies lui font. Elle a déclaré à la CAF qu'elle etait héberger gratuitement, ce qui est faux puisqu'elle force l'occupation.

La gendarmerie est venue chez mon compagnon parce que il voulait récuperer les deux pieces du bas. Elle a refusé d'ouvrir, les gendarmes lui ont bien dit que mon compagnon pouvais la mettre dehors avec ses meubles, tout a fait légalement .

Pendant trois ans, je l'ai hébergé parce qu'il y avait qu'un garage ou il dormait. Il paye son loyer depuis trois ans, mais financierement nous sommes sur là paille a cause d'elle.

La maison et complètement déteriorée a cause des quatre chiens qui y vivent, cela sent mauvais à l'intérieur. Egalement à l'exterieur, où elle laisse les excréments de ses animaux.

Comment pouvons nous nous en débarasser et peut on lui faire enlever ses chiens .

cdlt

Par **citoyenalpha**, le **03/07/2022** à **03:25**

Bonjour

Etant le locataire officiel vous pouvez :

informer l'ex par oral de l'intention de résiliatier le bail à une date déterminée.

résilier le bail à cette date

faire changer les serrures (penser à pouvoir présenter le bail et la dernière quittance de loyer)

vider le bien immobilier dont vous êtes le locataire (les meubles dans le bien étant réputés vous appartenir)

remettre en état le logement.

faire procéder à l'état des lieux par huissier si besoin et remettre les nouvelles clés au bailleur

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés